

Communiqué de presse, le mardi 23 juin 2015

Les Français et les transports en commun

À l'occasion de la 2^e édition du Forum Transports & Territoires, organisée jeudi 25 juin à Lyon, IDEAL Connaissances et RÉUNIR ont demandé à Harris Interactive d'interroger les Français sur ce qui pourrait les inciter à davantage emprunter les transports en commun. Quelles améliorations en attendent-ils en priorité ? Quels seraient les critères de choix qui pourraient les pousser à privilégier les transports collectifs plutôt que la voiture ? Voyons les résultats de cette enquête...

Des transports moins chers et des passages plus fréquents sont attendus

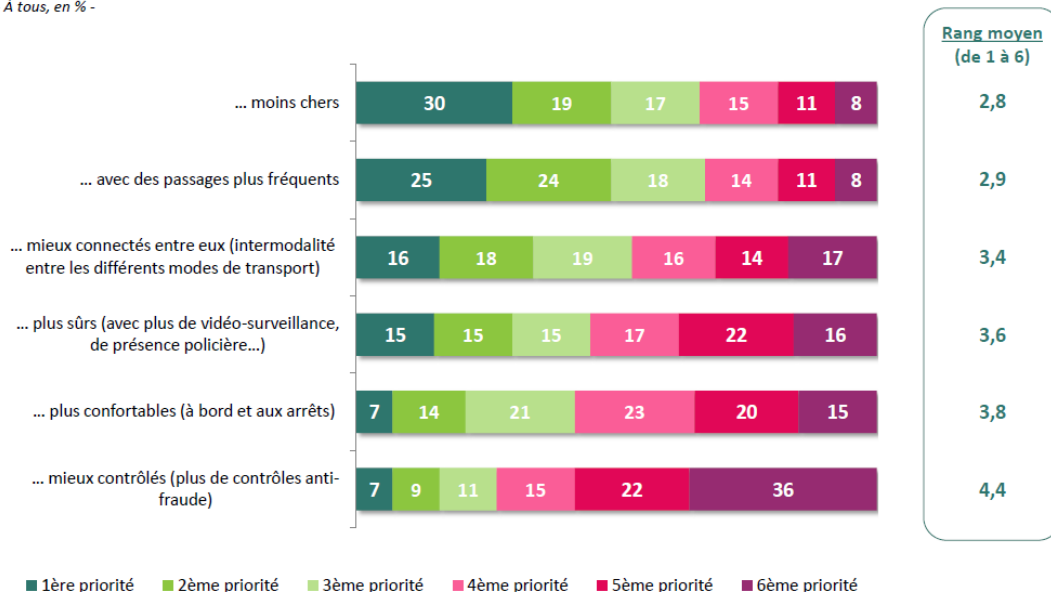
Invités à classer par ordre de priorité six améliorations envisageables pour les transports en commun, les Français expriment deux attentes principales. D'une part, des transports moins chers : 30% des Français considèrent qu'il s'agit là de la toute première priorité et ce tout particulièrement dans les foyers aux revenus les plus faibles, où les personnes sont même 41% à en faire une priorité absolue. D'autre part, des passages plus fréquents, évolution désignée comme première priorité par un Français sur quatre (25%), qui est particulièrement attendue par les personnes issues des foyers les plus aisés (38%).

Pour améliorer les transports en commun, les Français jugent prioritaire de réduire leur prix et d'améliorer leur fréquence, davantage que d'en améliorer le confort ou le contrôle

harris
INTERACTIVE

Aimeriez-vous en priorité, pour vos déplacements quotidiens (travail, école, loisirs, ...), des transports en commun... ? (Classez les thématiques par ordre de priorité, de 1 à 6)

- À tous, en % -



Les Français veulent se déplacer quand ils le souhaitent

De façon projective, les Français déclarent en outre que le levier le plus efficace pour les inciter à emprunter les transports en commun serait d'avoir l'assurance de pouvoir se déplacer quand ils le souhaitent : 56% estiment que dans ce cas de figure, ils privilégieraient « certainement »

les transports en commun à leur voiture et 32% « probablement ». En filigrane, les personnes interrogées esquissent donc une critique de l'intervalle horaire jugé insuffisant des transports en commun, qui justifierait le recours à un mode de déplacement automobile plus flexible.

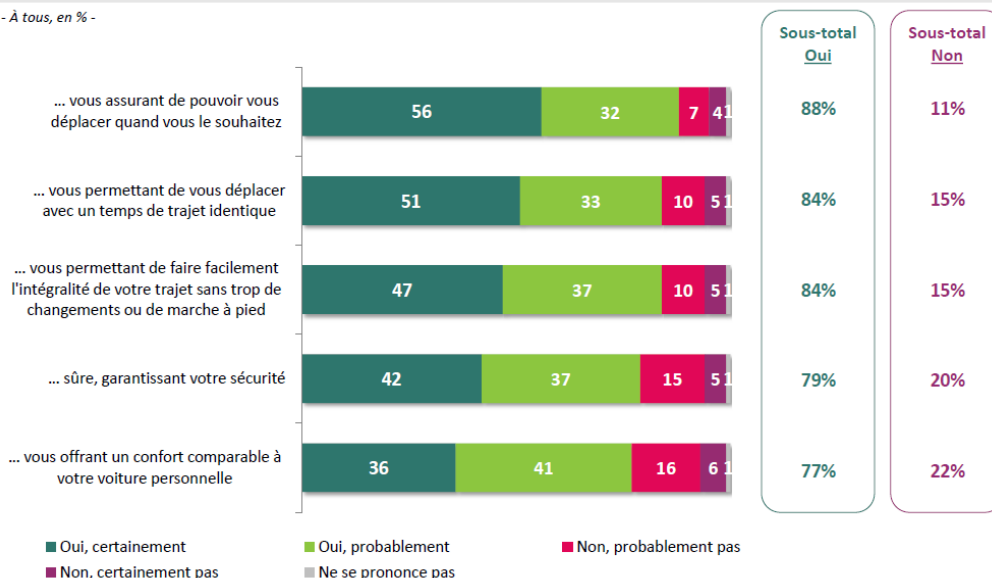
De même, la question du temps de trajet semble également constituer un frein à l'usage des transports collectifs : 51% des Français déclarent que si le temps de trajet était identique, ils sont sûrs qu'ils emprunteraient davantage les transports en commun (pour 33% « probablement »). Ces deux leviers d'usage des transports en commun sont particulièrement cités par les personnes les plus diplômées (respectivement 60% et 56% de « certainement »). Rappelons néanmoins qu'il s'agit ici d'une déclaration d'intentions, rien ne permet de déterminer si les personnes interrogées n'ont pas, par exemple, déjà accès à une offre de transports en commun de même durée qu'un trajet en voiture.

Une majorité de Français juge que l'assurance de pouvoir se déplacer quand ils le souhaitent les inciterait « certainement » à privilégier les transports en commun



Pour vos déplacements au quotidien, privilégieriez-vous les transports en commun à votre voiture, si vous aviez accès à une offre de transports en commun... ?

- À tous, en % -



Quelles conclusions retirer de cette enquête ?

Selon RÉUNIR, l'une des explications au fait que les Français placent en tête leur volonté de voir les prix diminuer, est que la progression des tarifs sociaux dans les transports publics va de pair avec l'intérêt croissant des ménages pour les offres promotionnelles pour tous leurs déplacements... Une tendance qui s'illustre notamment par le succès du covoiturage et des offres à bas prix qui se développent sur le rail et sur la route (iDTGV, Ouigo, iDbus, Starshipper, etc). Rien d'étonnant à cela dans une période où les déplacements constituent une part de plus en plus importante du budget des ménages.

D'autre part, l'étude montre bien que la fréquence et la régularité des transports sont aujourd'hui incontournables. Sur ce plan, RÉUNIR affirme que les collectivités locales ont déjà beaucoup fait, particulièrement au cœur des villes et pour quelques liaisons routières express. A cet égard, les futures lignes nationales devront aussi répondre à cette attente.

Enfin, RÉUNIR pense que pour réconcilier vraiment les Français avec leurs transports en commun, les points clé de l'adhésion aux politiques « transport » sont ceux de leur qualité et de leur adaptation à la demande des clients. C'est en développant les partenariats entre AOT (1) et opérateurs que l'on peut y parvenir.

Forum « Transports & Territoires » : un lieu pour débattre de la mobilité de demain

Le forum reviendra évidemment sur cette enquête et sur les attentes des usagers en matière de transports en commun. Plus largement, les intervenants débattront également autour des thèmes suivants :

- la mutation des territoires et l'apparition des métropoles : quels développements des politiques de transports ? (table ronde 1 à 10h)
- le financement des transports : quelle évolution ? (table ronde 2 à 15h30)

Par ailleurs, une série de trois ateliers techniques est proposée aux participants (en simultané à 13h30) :

- les marchés publics et les délégations de service public (étapes clés, points de vigilance, évolutions)
- les transports intelligents au service des biens et des personnes
- la réorganisation de la compétence transport au quotidien : comment ça marche ?

A noter : Le forum « Transports et Territoires » aura lieu le 25 juin au Novotel Gerland de Lyon (70 avenue Leclerc), de 8h30 à 17h00.

**Retrouvez tout le programme et
l'intégralité de l'étude Harris Interactive (rapport et note interprétative) sur :**
www.forum-transports-territoires.fr

Contact presse : Julien Marié | Tel : 06.64.99.56.79 | Email : relations-presse@idealconnaissances.com

Organisé par :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



L'enquête a été réalisée en ligne du 2 au 4 juin 2015. Echantillon de 1 009 personnes, représentatif de la population française âgée d'au moins 15 ans, à partir de l'access panel Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e).

(1) AOT = Autorité Organisatrice de Transports